ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES CHEFS
4, 5 ET 6 DÉCEMBRE 2012, GATINEAU, QC

Résolution n° 52/2012

TITRE :	Conclusion d'ententes en vue de rencontres régulières avec le ministre des pêches et océans
OBJET :	Pêches
PROPOSEUR(E) :	Ken Malloway, Grand Chef, mandataire, Première Nation de Kwaw Kwaw Apilt, C.-B.
COPROPOSEUR(E) :	Cliff Atleo, mandataire, Première Nation de Kyuquot/Checleseht, C.-B.
DÉCISION :	Adoptée; 1 voix contre; 3 abstentions

ATTENDU QUE :

A. Les Premières Nations et le gouvernement du Canada entretiennent une relation distincte qui nécessite de discuter et dialoguer à intervalles réguliers.

B. À chaque fois que le gouvernement envisage une décision ou une mesure pouvant avoir une incidence sur les droits des Premières Nations ou leur titre autochtone, l'honneur de la Couronne est en jeu et le gouvernement doit s'acquitter de son obligation de consulter et de prévoir des accommodements.

C. Les pêches sont partie intégrante des intérêts des Premières Nations, tel que l'illustrent le texte des traités, tout comme les activités de pêche pratiquées par les Premières Nations depuis des temps immémoriaux.

D. Un dialogue accru est nécessaire entre Pêches et Océans Canada et les Premières Nations.

E. L'Assemblée des Premières Nations, qui n'est pas un gouvernement et ne peut être consultée à la place des Premières Nations, peut cependant faire part de ses avis, suggestions et opinions au ministre avant que ce dernier n'envisage des mesures ou des activités.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 5e jour de décembre 2012 à Gatineau, QC

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Enjoignent le Chef national de conclure une entente officielle avec le ministre des Pêches et des Océans en vue de prévoir entre les deux parties des rencontres à intervalles réguliers, ainsi qu'une réunion annuelle entre le ministre et le Comité exécutif de l'Assemblée des Premières Nations.
2. Soutiennent le protocole d'entente (PE) envisagé entre le First Nations Leadership Council of British Columbia (FNLC) et le ministre des Pêches et des Océans en vue de prévoir des rencontres à intervalles réguliers.
3. Appellent le ministre des Pêches et des Océans ainsi que Pêches et Océans Canada à soutenir le PE avec le FNLC et à appuyer la conclusion de protocoles d'ententes et de processus du même type avec d'autres régions.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 5e jour de décembre 2012 à Gatineau, QC

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL